



**Ministère de l'Environnement, Conservation de
la Nature et Tourisme
Direction du Développement Durable
Coordination Nationale REDD**

Required
parameters
are missing or
incorrect.

Required
parameters
are missing or
incorrect.

Troisième édition de l'Université Internationale REDD+ de Kinshasa

Communiqué final

1. Dans le cadre des efforts visant à accroître l'engagement et la participation active de l'ensemble des parties prenantes de la République Démocratique du Congo et leurs partenaires internationaux dans le processus REDD+, le Ministère de l'Environnement, Conservation de la Nature et Tourisme a organisé, du 1^{er} au 5 septembre 2014, par le biais de la Coordination Nationale REDD (CN-REDD), la 3^{ème} édition de l'Université Internationale REDD+ de Kinshasa, sur financement du Programme FCPF de la Banque Mondiale et en partenariat avec le Programme ONU-REDD.
2. Près de 300 délégués provenant du Gouvernement central, des exécutifs provinciaux, de l'administration publique, aussi bien au niveau central que provincial, des partenaires techniques et financiers, du secteur privé, du monde scientifique, des organisations de la société civile, des porteurs des projets pilotes, des représentants des communautés locales et des populations autochtones ont pris part à ces assises, marquées pour la première fois dans l'histoire de la tenue des éditions de l'Université Internationale REDD+ de Kinshasa, par une forte participation des Membres du Gouvernement.
3. En effet, 6 Membres du Gouvernement Central ont participé aux travaux de cet important Forum. Il s'agit, outre du Ministre de l'Environnement, Conservation de la Nature et Tourisme, du Ministre de l'Agriculture et le Développement Rural, du Ministre des Ressources Hydrauliques et Electricité, du Ministre de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Professionnel, du Ministre des Affaires Foncières et du Ministre des Infrastructures, Travaux Publics et Reconstruction . Les Gouvernements Provinciaux étaient représentés au niveau de la Ville-Province de Kinshasa, de la Province de Bandundu et de la Province du Katanga, par leurs Ministres de l'Environnement, tandis que pour la Province du Kasai Oriental et la Province Orientale, étaient représentées par des envoyés spéciaux des Gouverneurs de ces Provinces respectives.
4. Dans son discours d'ouverture, le Ministre de l'Environnement, Conservation de la Nature et Tourisme, **Bavon N'sa Mputu Elima**, qui s'est félicité de l'intérêt croissant dans le processus REDD+ que pilote son Ministère, s'est focalisé sur trois aspects importants de ce processus :
 - (i) l'objectif du processus « qui vise à doter le pays d'une infrastructure nationale lui permettant d'être prêt pour recevoir des compensations financières, basées sur les actions concrètes de réduction des émissions provenant de la déforestation et de la déforestation forestière, avec des résultats mesurés, Notifiés et Vérifiés (MNV) ;

- (ii) les acquis enregistrés par ce processus depuis son lancement en RDC en 2009, dont (a) la Stratégie Nationale REDD+, qui définit la vision gouvernementale sur le développement de la RDC sur la voie d'une économie verte à l'horizon 2035, (b) le développement d'un Programme de Réduction d'Emissions (ER-Programme) de grande envergure dans la zone juridictionnelle de Mai-Ndombe, dans la province de Bandundu, en vue de générer des crédits carbone, dont une partie sera vendue au Fonds Carbone de la Banque Mondiale, qui avait validé en avril dernier la Note d'Idée d'un Programme de Réduction des émissions (ER-PIN) de la RDC ;
- (iii) l'expérimentation de la Stratégie nationale REDD+, à travers notamment (a) les projets pilotes du Fonds Forestier du Bassin du Congo (FFBC), du Programme d'Investissement pour la Forêt(PIF), l'ER-Programme de Mai-Ndombe ; (b) les programmes de coordination des actions de terrain avec les Ministères sectoriels (Agriculture, Ressources Hydrauliques, Aménagement du territoire et le Foncier), et (c) le développement d'un programme d'enseignement qui intègre les thématiques de l'environnement, changements climatiques et la REDD+ dans le cursus de l'enseignement secondaire avec le Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Professionnel(EPSP).

Monsieur le Ministre a enfin, rappelé l'objectif de cette 3^{ième} édition de l'Université Internationale REDD+ de Kinshasa, qui est de servir de forum permettant « *d'échanger et de partager sur les leçons tirées des expériences pilotes dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie-cadre nationale REDD+ de la RDC, y compris ses outils de mise en œuvre* ».

5. Dans sa présentation, Mr le Ministre de l'Agriculture et Développement Rural, **Jean Chrysostome Vahamwiti**, s'est étendu sur (a) les innovations de la loi agricole du 24 décembre 2011 et (b) les piliers de Programme National du Fonds Agricole. Il a conclu sa riche présentation en indiquant que le processus REDD+, en cours de mis en œuvre dans le pays, est entièrement pris en compte dans la politique sectorielle de son ministère et qu'il permettra à ce que l'agriculture devienne un moteur du développement économique et social durable en RDC.
6. Le Ministre des Ressources Hydrauliques et Electricité, **Bruno Kapandji Kalala**, a focalisé son intervention sur les 3 axes clés de la stratégie de son ministère, à savoir (i) les réformes structurelles et institutionnelles ; (ii) le recensement des infrastructures et (iii) la construction des nouvelles infrastructures. La conclusion de sa riche intervention a abondé dans le même sens que celle de son Collègue de l'Agriculture, en précisant que la REDD+ permet de protéger les ressources forestières qui elles-mêmes assurent le maintien et la résilience des écosystèmes, notamment la préservation des cours d'eau, une pluviométrie stable et équilibrée, qui permet de disposer des centrales hydrauliques aux coûts de fonctionnement non prohibitifs.
7. Le Ministre de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Professionnel, **Maker Mwangu Famba**, a pour sa part rappelé à l'assistance que la loi promulguée le 11 février 2014 par Son Excellence Monsieur le Président de la République prévoit une série d'innovations, au nombre desquelles l'initiation des élèves et des étudiants aux questions de l'environnement et du développement durable. Il a par ailleurs souligné le fait que la stratégie sous-sectorielle de développement de l'EPSP, dont l'un des axes consiste à accroître l'accès à l'école contribuera à une plus grande mobilisation de la communauté autour de la protection de l'environnement. Ce, dans la mesure où les quelques 16 millions d'élèves qui fréquentent l'école pourraient servir d'intermédiaires pour porter le message auprès de leurs parents et dans leurs milieux respectifs. Enfin, Monsieur le Ministre de l'EPSP a annoncé que la journée du 05 décembre de chaque année, « journée de

l'arbre », retenue dans le calendrier scolaire afin que les élèves puissent planter un arbre, sera dorénavant célébrée par son ministère en coordination avec le ministère de l'Environnement.

8. Le Ministre des Affaires Foncières, le Professeur **Robert Mbwinda**, a quant à lui souligné l'impérieuse nécessité d'une approche concertée de la gestion foncière pour relever les défis de la gouvernance financière. Il a poursuivi son intervention en rappelant que les aspects fonciers du programme REDD+ font partie des priorités de la réforme foncière qui elle-même est une des priorités de la politique du Gouvernement. L'engagement du Gouvernement s'est traduit par la mise en place de la Commission Nationale de la Réforme Foncière (CONAREF). Il a par ailleurs rappelé les trois objectifs clés de cette réforme que sont : (i) l'éradication des conflits fonciers ; (ii) l'amélioration de la contribution des recettes foncières au Trésor Public ainsi que (iii) la sécurisation des droits et titres de propriété.
9. Le Ministre des Infrastructures, Travaux Publics et Reconstruction,
10. Le Ministre provincial de l'environnement du Bandundu, **Louison Ngwo**, dont la province abrite plusieurs projets et initiatives REDD+ a évoqué les efforts déployés pour une meilleure implémentation du processus au niveau local, notamment l'Université Provinciale REDD+ organisée en mai 2014, à Bandundu ville, avec l'appui de la Coordination Nationale REDD.
11. Madame la Ministre de l'Environnement de la ville-province de Kinshasa, **Thérèse Olenga**, a quant à elle relevé les liens existant entre la REDD+ et la politique de sa juridiction en matière de l'environnement, dont l'un des huit axes d'intervention consiste au reboisement.
- 12.

Les travaux de la 3^{ème} édition de l'Université Internationale REDD+ d Kinshasa ont été organisés autour de trois thèmes :

- (i) *concepts REDD+ et évolution du processus REDD+ de la RDC ;*
- (ii) *leçons tirées des expériences pilotes dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie-cadre nationale REDD+ de la RDC ;*
- (iii) *outils de mise en œuvre de la REDD+.*

13. L'approche méthodologique Ces discours ont précédé ou ont été prononcés dans le cadre des travaux proprement dits, marqués par une série de présentations regroupées autour de neuf sessions :

- Session 1 : Ouverture de l'Université (allocutions, présentations des visons des Ministères impliqués et Provinces)
- Session 2 : Développement durable et processus REDD+ en RDC
- Session 3 : Les mécanismes de mise en œuvre de la REDD+
- Session 4 : Approche de mise en œuvre de la REDD+ à large échelle
- Session 5 : Stratégie nationale et leçons tirées des expériences de terrain, pilier Forêt
- Session 6 : Stratégie nationale et leçons tirées des expériences de terrain, pilier Agriculture
- Session 7 : Stratégie nationale et leçons tirées des expériences de terrain, pilier Energie
- Session 8 : Piliers habilitants (Aménagement du territoire, Foncier, Gouvernance et Démographie)
- Session 9 : Communication, participation et consultation des parties prenantes.

1. Chacune des présentations a donné lieu à un échange entre participants et exposants afin d'éclairer la lanterne de l'assistance sur les différentes matières abordées.

De ces interventions formulées soit sous forme des questions, soit sous forme d'interpellations ou encore sous forme de contributions, il ressort entre autres les éléments ci-après :

A. Par rapport aux

- Un processus participatif et modèle pour l'ensemble des pays de la sous-région
- Nécessité pour le pays de s'inscrire, à travers la REDD+, dans la trajectoire de la croissance verte, indispensable pour l'avenir du pays, étant donné le caractère éphémère d'une prospérité que peut engendrer un développement sans croissance verte
- Nécessité d'accélérer le processus de décentralisation de la REDD+ à travers le déploiement des points focaux provinciaux
- Nécessité d'une plus grande appropriation du processus à l'échelle nationale
- Renforcement de la collaboration avec les organisations de la société civile

B. Par rapport aux leçons tirées des expériences pilotes dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie-cadre nationale REDD+ de la RDC

- Nécessité de procéder au zonage
- Nécessité d'accélérer la réforme foncière en vue de l'adapter notamment aux exigences de la REDD+
- Accélération de l'identification des aires géographiques concernées par les moteurs de déforestation afin d'y intensifier des activités de sensibilisation, d'observation indépendante et de consultation.
- Nécessité de procéder à la diffusion, à grande échelle, des bonnes pratiques agricoles, telles que l'agroforesterie, etc.
- Renforcement des capacités de contrôle forestier des Officiers de Police Judiciaire (OPJ) et des magistrats afin d'améliorer la prise en compte de la réglementation forestière dans le processus de sanctions des illégalités
- Recours aux énergies renouvelables

C. Par rapport aux outils de mise en œuvre de la REDD+ en RDC

- Accélérer la mise en œuvre des outils en vue de s'attaquer de manière efficace aux moteurs de déforestation
- Mener un plaidoyer auprès du Gouvernement et des partenaires au développement pour la capitalisation du Fonds National REDD

2. Enfin, le Ministère de l'Environnement, Conservation de la Nature et Tourisme exhorte, par le biais de la CN-REDD, l'ensemble des participants à la troisième édition de l'Université Internationale REDD+ de Kinshasa à être des relais du message de la REDD dans leurs milieux respectifs. Les délégués des provinces sont particulièrement encouragés à procéder à la restitution des travaux afin de capitaliser sur les connaissances et expériences acquises et

participer à la montée en puissance collective des parties prenantes congolaises sur la question REDD+.

3. L'Université s'est clôturée, vendredi 5 septembre 2014, par les mots de Son Excellence Monsieur le Ministre de l'Environnement, Conservation de la Nature et Tourisme, Bavon N'Sa Mputu...